

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MÉZIÈRES LEZ CLÉRY**

**Séance du 5 septembre 2013**

Date de convocation: le 26 août 2013

L'an deux mille treize, le cinq septembre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 11**

**Etaient Présents :**

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Danielle COROLEUR, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Micheline LINGER, Eric MAINARDI, Nathalie RIETH.

**Pouvoirs :**

Madame Martine BAUDOIN donne pouvoir à Madame Danielle COROLEUR, Madame Fabienne SIONNEAU donne pouvoir à Monsieur Daniel LELAIT

**Etaient Absents :**

Olivier BOIS, Marie-Edith MERCIER

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire.

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 27 juin 2013

**Délibérations :**

- Convention pour la bâche incendie,
- Routes communautaires CCVA,
- Convention des carriers,
- Choix de l'entreprise travaux Rue du Bréau,
- Dispositif fiscal National Bio.

**Point sur les commissions**

**Questions diverses**

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin dernier.

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

- **Convention pour la bâche incendie :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une bâche à réserve d'eau sera installée Rue du Buisson – Le Chêne des Brosses – dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie.

Cette installation fait suite à des travaux d'extension de bâtiments d'habitation et de mise aux normes de bâtiments d'exploitation.

L'intervention, qui débutera la semaine du 23 septembre 2013, sera effectuée par l'entreprise ROBICHON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les dispositions de la convention.

- **Routes communautaires CCVA :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil Communautaire du 11 juillet 2013 a délibéré pour prendre en charge l'extension de la voirie communale des 5 communes.

Monsieur LELAIT rappelle l'historique de la prise en charge de la compétence « Entretien des voiries » par la CCVA.

A la création de la CCVA en 1999, un état des voiries communales à transférer en voiries communautaires a été réalisé mais s'est révélé trop important en charges financières. Cet état a été séparé en 2 lots :

- le 1<sup>er</sup> lot à prendre en charge par la CCVA
- le 2<sup>ème</sup> lot à mettre en attente pour les intégrer par la CCVA un peu plus tard.

Pour Mézières, le 1<sup>er</sup> lot concernait :

- la Rue du Bas des Vallées (VC10)
- la Rue du Colombier

Le 2<sup>ème</sup> lot concernait :

- la route de Mézières à Cléry
- la Rue du Buisson
- la Rue du Bréau
- la Rue de Cléry
- la Rue de l'Aubier

Actuellement, la CCVA entretient 30.74 km (1<sup>er</sup> lot) sur les 137.26 km de voiries communales.

Le projet d'extension correspond à 25.9 km (2<sup>ème</sup> lot).

Ces 2 lots sont appelés « Tranche A » et la CCVA propose de les prendre en charge sans transfert de charges.

La CCVA propose d'entretenir de nouvelles voies communautaires dans une 2<sup>ème</sup> tranche « Tranche B » avec un transfert de charges de 1506 € par km.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le vote de la CCVA.

- **Convention des carriers :**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la concertation du groupe de travail sur l'élaboration de la convention pour le projet d'extension de la carrière par la société LSM (Les Sables de Mézières), une rencontre a eu lieu avec les carriers fin août.

Monsieur le Maire présente ainsi la nouvelle convention.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité la convention d'occupation passée entre la Commune et LSM (Les Sables de Mézières).

- **Travaux « Rue du Bréau » choix de l'entreprise :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Adjoint à la voirie, informe les membres que dans le cadre du programme quinquennal sur la réfection de la voirie communale à Mézières, le choix s'est porté sur la Rue du Bréau.

Après consultation, 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les travaux :

- Eurovia Orléans pour 12 516,14 € TTC
- Société TP AUGIS Saint-Denis-en-Val pour 16 445 € TTC
- BSTP Ingré pour 17 404,84 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise EUROVIA Orléans pour la réfection de la Rue du Bréau.

- **Dispositif fiscal National Bio :**

Madame Danielle COROLEUR, Adjointe aux Finances et à l'Environnement, expose aux membres du Conseil Municipal que l'association Bio Centre informe sur un dispositif fiscal national, visant à soutenir l'installation des nouvelles fermes engagées en agriculture biologique, par une exonération intégrale de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

Cette initiative est soutenue par le Conseil Régional et l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette exonération.

## **LES COMMISSIONS :**

### **VOIRIE :**

- Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Adjoint à la voirie, informe les membres du Conseil Municipal qu'un devis de l'entreprise DURAND a été reçu pour les travaux d'aménagement du parking Rue de Roland.

Le devis s'élève à 2 418.79 € TTC et comprend la création d'une aire de stationnement pour le bus, et l'aménagement d'un abri.

- Monsieur KERVELLA explique également qu'il y a nécessité de créer un exutoire au croisement des 4 rues, car l'eau ne peut s'évacuer correctement du fait de la surélévation des voies et s'écoule chez les riverains.

Le devis réactualisé est de 972.43 € TTC pour la création d'un réseau drainant.

- Cartographie : une réunion de la commission Communication est programmée le Mardi 10 septembre 2013 à 18 h 30 pour étudier la nouvelle cartographie de la commune qui devrait arriver en fin de semaine.

### **FINANCES :**

- Madame Danielle COROLEUR, Adjointe aux Finances, donne information au Conseil Municipal que l'assurance pour le personnel – la CIGAC – ne garantit actuellement que le remboursement des salaires des agents titulaires en arrêt maladie.

La CIGAC propose l'adjonction de garantie des charges patronales à un taux de 39.44 % pour être au plus près des frais réels, mais le Conseil Municipal peut décider de voter un taux inférieur.

Une rétroactivité serait aussi demandée au 28 mai 2013.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le taux de 39.44 % avec une rétroactivité au 28 mai 2013.

- Madame COROLEUR informe également que la Commission administrative chargée de l'examen de la liste électorale se réunira prochainement.

### **ENVIRONNEMENT :**

Journées du Patrimoine.

### **URBANISME :**

- Madame Charlette ROUSSEL informe que la bâche sera retirée dans le lotissement de Manthelon par les co-proprétaires.
- Suite à l'appel d'offres lancée pour la construction de la Garderie Périscolaire, seul le cabinet V+C Architecture a répondu. Après examen, la Commission Urbanisme a décidé de demander au cabinet d'architecte V+C Architecture de faire une mise au point sur le marché initial.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Information : 79 enfants sur 85 scolarisés mangent à la cantine.

Mickaël ROLO, cuisinier, est intérimaire pour le moment, un Contrat à Durée Déterminée débutera le 16 septembre 2013.

- Monsieur KERVELLA donne des informations sur le recensement de la population, qui aura lieu du 16 janvier 2014 au 15 février 2014. Il sera lui-même coordinateur, et devra assister 2 agents recenseurs, qui seront sélectionnés dans les prochains mois. Une annonce sera publiée sur le site Internet de la commune.

- Affaissement de terrain chez Monsieur GRIVOLAT :

Le BRGM est venu établir son rapport. L'affaissement a eu lieu après des orages et de fortes pluies. Le BRGM doit revenir pour estimer la profondeur du trou.

Pour le moment, le trou est bouché, et le lieu est sécurisé.

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée par Monsieur le Maire. Il faudrait également informer les riverains de ce phénomène.

- Madame BOURGOIN informe que les randonnées organisées par l'Office du Tourisme se sont très bien passées
- Monsieur MAINARDI demande comment s'est déroulée la rentrée scolaire. Très bien. 85 enfants sont scolarisés dont 13 en petite section

***Fin de la séance : 22 H 15***

***Date du prochain Conseil Municipal : le 3 octobre 2013***

Daniel LELAIT	Charlette ROUSSEL	Jean-Claude KERVELLA
Danielle COROLEUR	Jacques DUFOURNIER	Rémi JAVOY
Eric MAINARDI	Micheline LINGER	Nicole BOURGOIN
Nathalie RIETH	Christophe DESCHAMPS	